

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2023



## LE FLUVIAL ET LE TRANSPORT ROUTIER RÉUNIS POUR UN REPORT MODAL RENFORCÉ

**L'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE) et Voies navigables de France (VNF) signent un partenariat renforçant leur lien pour promouvoir le report modal et affirmer la complémentarité entre la voie fluviale et la route dans un objectif commun de réduction de l'empreinte carbone du transport de marchandises.**

Ce mercredi 18 janvier, à l'occasion des vœux de l'OTRE, Thierry GUIMBAUD, Directeur Général de VNF, et Alexis GIBERGUES, Président de l'OTRE, ont signé un partenariat mettant en avant les complémentarités entre la route et le fleuve dans l'objectif de la réduction de l'empreinte carbone du transport de marchandises.

En France, en 2021, le secteur des transports dans son ensemble (tous modes confondus) représente 30,1% des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES). Le transport routier de marchandises représente 6% du total des émissions de GES nationale pour 89 % des marchandises transportées en France. La bonne performance environnementale du mode fluvial en fait une alternative décarbonée intéressante à faire valoir sur une partie du trajet notamment car il permet de pénétrer dans les zones géographiques très congestionnées.

Si les objectifs de neutralité carbone du secteur routier en 2050 imposent d'engager des actions fortes tel que le verdissement des flottes, d'autres leviers doivent pouvoir contribuer à atteindre cet objectif. Favoriser le report modal et la complémentarité des modes routier et fluvial constitue un axe important partagé par les deux filières. Tel est l'objectif de ce partenariat.

Lors de la signature, Thierry Guimbaud, directeur général de VNF, a réaffirmé que le développement du transport fluvial devait se faire en étroite collaboration avec le monde du transport routier qui est un complément indispensable dans la chaîne logistique : *« les deux modes doivent combiner leurs forces pour assurer la transition écologique et économique de notre modèle logistique commun. L'opposition des modes n'a aucun sens. Ils ont chacun un domaine de pertinence qu'ils doivent développer ensemble quand cela est possible. La mise en œuvre d'un nouveau programme de financement du report modal est une occasion à saisir conjointement. »*

Alexis Gibergues a rappelé que *« ce partenariat constitue une première pour une organisation patronale du secteur des transports routiers et s'inscrit logiquement dans la continuité du programme REMOVE dont l'OTRE et VNF sont tous deux acteurs aux côtés de l'ensemble des acteurs du transport terrestre de marchandises »*.

*« La complémentarité entre les modes est un axe à ne pas négliger dans les actions de décarbonation du secteur »*, réaffirme Alexis Gibergues.

Découvrez le témoignage vidéo de Thierry GUIMBAUD : [cliquer](#).

### CONTACT PRESSE

Julie Cousein - [julie.cousein@vnf.fr](mailto:julie.cousein@vnf.fr) - 06 98 36 41 64 / [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Samira Bouzaghrou – [samira.bouzaghrou@otre-direction.org](mailto:samira.bouzaghrou@otre-direction.org) – 06 34 32 17 67 / [www.otre.org](http://www.otre.org)